

Bulletin d'histoire politique

À propos de l'ouvrage de Claude Bariteau, Québec, 18 septembre 2001 Sortir de l'indirect rule

Stéphane Kelly



Volume 7, numéro 3, printemps 1999

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1060362ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1060362ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Bulletin d'histoire politique
Comeau & Nadeau Éditeurs

ISSN

1201-0421 (imprimé)
1929-7653 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce document

Kelly, S. (1999). À propos de l'ouvrage de Claude Bariteau, Québec, 18 septembre 2001 : sortir de l'indirect rule. *Bulletin d'histoire politique*, 7(3), 159–166. <https://doi.org/10.7202/1060362ar>

Tous droits réservés © Association québécoise d'histoire politique; VLB Éditeur, 1999

Cet document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

<https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

é
rudit

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

<https://www.erudit.org/fr/>

À propos de l'ouvrage de Claude Bariteau, Québec, 18 septembre 2001,

Sortir de l'*indirect rule*

•••

Stéphane Kelly

Avec sa célèbre déclaration, le soir du référendum, Jacques Parizeau a involontairement établi l'agenda politique pour plusieurs années. Il allait obliger les élites souverainistes à s'ingénier à être au-dessus de tout soupçon en matière d'ethnicité. Depuis, mille et une positions théoriques sont apparues. Mais au-delà de la diversité des points de vue, un fait brut s'impose à l'évidence: l'identité est devenue le thème dominant de la politique contemporaine au Canada, exception faite de l'autre thème central, celui des finances publiques.

La question ethnique est maintenant le grand critère d'évaluation de la recevabilité du projet souverainiste. Dans le camp progressiste, en particulier, la note de passage est tributaire de parole et d'attitudes qui dénoteraient une «générosité» à l'égard des communautés ethniques. Il serait bon de prendre acte de cette nouveauté. Faut-il le préciser, il n'en a jamais été ainsi par le passé, même si le Québec a toujours été une terre d'accueil.

Le principal danger avec cet humanitarisme identitaire, c'est de perdre de vue l'essentiel. Nous tendons à oublier que notre société est en voie d'appauvrissement (spirituelle autant que matérielle) accéléré depuis une génération. Le temps serait peut-être venu de se demander comment nous pourrions améliorer le sort de l'ensemble des individus de cette société, et non plus seulement celui des néo-Québécois. Après tout, ces derniers sont des citoyens à part entière. Comme les autres Québécois, ils souhaitent imprimer une plus grande influence sur nos gouvernements. Eux aussi, en grande majorité, envoient leur enfants dans des écoles et des hôpitaux de second ordre.

Le meilleur service qu'on pourrait rendre à notre projet de nation, avant de songer à convertir les néo-Québécois en souverainistes, serait d'améliorer les conditions concrètes qui favorisent l'enracinement des individus dans cette société. C'est le travail durable de ces conditions concrètes qui font, qu'un jour, un individu se surprend à dire: «je pense que je suis un Québécois, que le Québec est ma société, et que si société entend devenir une nation, je respecte cela, et je pense même que c'est une bonne chose».

Le fait est que je doute que ce soit plus attirant d'être Québécois aujourd'hui, que cela ne l'était, par exemple, il y a vingt ans. C'est à cette dégradation du «vivre-en-commun» que nous devrions nous attaquer en priorité. Car c'est la qualité du «vivre-en-commun» qui a déterminé le fait que des Johnson, des Ryan, des O'Neill, sont devenus des souverainistes, un jour, presque sans s'en apercevoir.

Ce préambule était nécessaire pour introduire la réflexion de Claude Bariteau. Indéniablement, la publication de son essai est une étape majeure du débat qui a pris naissance à la suite du référendum de novembre 1995. Il faut reconnaître à l'auteur de la témérité, puisque faire de l'histoire immédiate est une tâche périlleuse et ingrate. Avec le climat qui prévaut dans le monde universitaire, il aurait certes été plus rentable, ou à tout le moins plus prudent, de s'aventurer dans d'autres eaux. Il aurait en outre été plus tentant, après plus de dix ans de péripéties constitutionnelles, de s'attaquer à des matières plus exotiques et aguichantes.

Qui plus est, il s'agit d'une des rares tentatives, faite par un universitaire, de procéder à un bilan du dernier référendum, afin d'en tirer des leçons. L'objectif du livre est d'enrichir la conscience nationale du Parti québécois, ainsi que des souverainistes, en élargissant la définition de ce qu'est un Québécois. Sa proposition, visant à rompre avec un «nationalisme ethnique», à la faveur d'un «nationalisme civique», sera bien reçu dans les cercles politiques souverainistes et les milieux progressistes.

Il n'est d'ailleurs pas le premier intellectuel à proposer une telle idée. Mais à sa proposition d'accentuer la dimension civique, il en assortit une seconde, celle d'accentuer l'orientation social-démocrate. Ici aussi, nous sommes en terrain connu. En fait, la nouveauté de la thèse tient plutôt à un effort — à demi réussi à mon avis — visant à réinscrire la réflexion nationaliste dans le contexte historique qui est le nôtre, celui de la tradition politique britannique.

Bien que je placerais ça et là plusieurs bémols à son analyse, il n'en demeure pas moins que sa contribution au débat est pionnière et donc, significative. Mon commentaire portera sur trois points précis de l'essai: 1) le rôle de l'*indirect rule* dans notre tradition politique; 2) le nationalisme canadien-français; 3) le correctif proposé: le projet civique social-démocrate.

Le cœur de la thèse de Bariteau prend forme autour de la place de l'*indirect rule* dans l'histoire du Canada. Selon lui, les conséquences de l'adoption de cette règle furent majeures et dramatiques. Cette règle a trait à la façon dont l'Empire britannique a historiquement gouverné ses colonies. Dès 1774, le parlement impérial a compris l'avantage de les gouverner par l'entremise de ses représentants locaux. L'*indirect rule* consistait à favoriser le *leadership* d'une élite autochtone, mais néanmoins très fidèle à l'empire.

Hubert Guindon avait déjà montré, il y a vingt ans, la genèse et la pérennité de cette règle au Canada. Il décrivait comment l'empire, en utilisant cette règle, avait échappé à la difficulté d'incorporer des peuples conquis¹. L'administration coloniale y parvenait en laissant ces peuples se gouverner en matière de culture, de religion et de loi, se ménageant bien de répandre la loi et la culture britannique à tous ses sujets.

Bariteau reprend cette idée que le Canada n'a jamais rompu avec l'*indirect rule*. Ni la Confédération, ni la refondation du Canada, en 1982, n'auraient entaché le rapport de sujétion des Québécois à l'égard de l'État fédéral². Du point de vue de l'empire, qu'il soit britannique ou canadien, l'*indirect rule* possède le grand avantage de «diviser pour régner», en reconnaissant au plus grand nombre de minorités possible des privilèges particuliers. Les porte-parole de ces minorités (souvent des ethnies), plutôt que d'agir en commun, ont tendance à rivaliser entre eux. On en a eu un bel exemple, à la fin des années 1980. Les groupes chartistes canadiens-anglais, craignant de perdre des «droits», ont décidé de torpiller l'accord du Lac Meech.

Si elle assure la stabilité de l'empire, l'*indirect rule* n'empêche toutefois pas l'éveil de la conscience nationale des peuples conquis. Selon Bariteau, elle favorise un type précis de nationalisme, en l'occurrence le type ethnique. Un peuple soumis à l'*indirect rule* aurait tendance à vouloir s'affranchir de la tutelle en affirmant d'abord et avant tout sa culture (au sens anthropologique).

Dans son survol historique, Bariteau tente de montrer comment le nationalisme canadien-français s'est développé selon cette logique. Avec l'échec des Rouges, le nationalisme canadien-français serait devenu ethnique, religieux, traditionaliste et conservateur, bref peu inspirant pour les souverainistes modernes. Cette interprétation, bien qu'elle comporte un fond de vérité, manque de nuances.

À partir de 1867, la référence au libéralisme français s'atténue, soit³. Il y avait une dimension religieuse, parfois même anti-moderne, dans la définition de la nation d'une partie de l'élite canadienne-française. Mais, sur un autre plan, n'oublions pas qu'il y avait une volonté très ferme d'affranchir le Canada de la tutelle britannique. Cela ne s'est pas produit pour une raison évidente. Les Canadiens anglais s'y opposaient, d'une façon farouche et véhémentement.

L'idée de la nation adoptée par les Mercier, Laurier, Bourassa, est celle d'un Canada affranchi de l'Angleterre. Cette conception comporte plusieurs aspects associés à la conception civique. D'abord, leur conception est celle d'un pays qui regroupe des anglophones autant que des francophones. Ensuite, dans les débats politiques, il y avait des références constantes aux principes issus de la loi fondamentale britannique, ainsi qu'à des institutions communes, provenant du «pacte» de 1867 (remarquons qu'au même moment,

de l'autre côté de la frontière, la «nation civique» américaine menait une croisade sans précédent contre les immigrants en général et contre les catholiques en particulier⁴).

En somme, cette lecture du passé canadien-français de Bariteau reste un peu prisonnière de l'imaginaire de la première génération de modernisateurs canadiens-français. Ceux-ci étaient influencés par le regard de ces anthropologues et sociologues américains venus, durant les années 1930-1940, découvrir un Canada français «paysan» et «folklorique», en retard à l'égard de la civilisation nord-américaine. Est-il toujours possible, aujourd'hui, d'accepter intégralement ce constat? En réalité, le Québec de l'époque n'était ni complètement moderne, ni complètement traditionnel. Il se situait, au demeurant, dans la moyenne des autres provinces⁵.

Afin de sortir du cercle vicieux instauré par l'*indirect rule*, Bariteau propose un projet comportant deux aspects: a) d'abord, valoriser la dimension civique de la nation; b) ensuite, accentuer la social-démocratie.

Que l'ensemble de la définition du projet indépendantiste prône une conception territoriale de la nation m'apparaît une évidence. Il se trouve probablement quelques indépendantistes pour s'opposer à cela. Après tout, il y a des éléments d'extrême-droite dans toutes les sociétés occidentales. À ce que je sache, ces extrémistes sont bien loin des lieux de pouvoir. Les nouvelles élites québécoises ont bien des défauts, mais pas celui de vouloir préserver la pureté de la race. Mondialisation oblige, la mode est plutôt à s'inventer des filiations métissées.

Le fait que les néo-Québécois votent majoritairement contre la souveraineté ne devrait pas surprendre. Il n'y a que les sots ou les naïfs pour penser que l'accession d'une nation à la souveraineté est un «garden party». Les gens ne sont pas dupes. La solution pour les adeptes de l'humanitarisme identitaire consiste souvent à placer à des postes stratégiques des représentants ethniques. Ce type de solution contribue, trop souvent, à conforter des préjugés plutôt qu'à les faire disparaître.

L'un des effets pervers du débat sur le nationalisme civique est qu'il nous distrait du sens premier du mot *civique*⁶. Les conditions favorisant la participation à la cité n'ont jamais été aussi absentes. La bureaucratisation de nos sociétés et la mondialisation des marchés ont provoqué une centralisation des décisions. La possibilité d'une authentique activité civique a été considérablement réduite. L'une des rares avenues restantes serait du côté d'une rénovation des institutions politiques. Le régime d'un État québécois indépendant serait-il de forme mixte? Aurait-il un sénat, et si oui, serait-il élu? Les libertés publiques seraient-elles mieux préservées que sous la monarchie constitutionnelle canadienne? Je m'explique mal ce silence sur ces questions de la part d'un auteur qui favorise une vie civique pleine et intense.

À ce sujet, Bariteau place de grands espoirs dans la social-démocratie. Stratégiquement, c'est un pari pour le moins risqué. Il n'est pas évident que l'appui à la souveraineté en sortirait élargi. D'abord, rendre l'indépendance tributaire d'un projet social-démocrate risque de l'aliéner d'une partie de ses partisans qui ont plutôt une sensibilité centriste ou droitiste. Ensuite, même au sein de la gauche, cette idée ne va pas de soi. Les indépendantistes des nouvelles générations, même s'ils sont épris de justice sociale, n'embrassent pas de façon mécanique l'idéal social-démocrate.

L'adoption de cet idéal a certes correspondu à une période d'enrichissement sans précédent. Mais il a introduit un effet pervers. La centralisation qu'il exige a eu un puissant effet d'éteignoir sur le sens civique. L'abandon de cet idéal implique-t-il que l'on renonce à l'idée de justice sociale? Pas nécessairement. Au début du siècle, les critiques du capitalisme n'étaient pas tous des adeptes de la social-démocratie⁷. De brillants esprits, au sein du mouvement syndical, s'opposaient à la solution étatique. Selon eux, la nationalisation des industries ou la prise du pouvoir parlementaire par un parti social-démocrate ne changerait pas pour le mieux le sort des ouvriers.

La social-démocratie risquait de créer un État servile⁸. Celui-ci transformerait les individus au mieux en courtisans, au pire en «quêteux». La centralisation étatique assurait peut-être l'abondance au plus grand nombre. Mais elle risquait de métamorphoser des hommes de métiers, libres et indépendants, maîtres de leur travail, en des «esclaves opulents». Le problème que posait le progrès était moins économique qu'éthique. Ce qui était en jeu, c'était le contrôle de son travail. Le capitalisme était moins une menace en termes de pauvreté que d'asservissement. Avec le recul, on voit la lucidité de cette critique de l'esprit consumériste de la social-démocratie.

Il n'est d'ailleurs pas indifférent que la social-démocratie ait eu une telle postérité au Canada. La naissance d'une société de bénéficiaires a été favorisée par une longue tradition d'*indirect rule*, qui ne tolérait que des sujets. Ce fait a échappé au professeur Bariteau. Car l'*indirect rule* avait dans la mère-patrie des répercussions tout aussi cruciales que dans les colonies. Les institutions politiques nationales, en Angleterre, ne purent jamais se démocratiser complètement. Comme l'écrit Hannah Arendt, pour le bien de l'empire, le caractère monarchique et aristocratique du système politique anglais dut être préservé:

Although the British attempt at combining a national body at home with an empire abroad did not have the desired consequences of stabilizing the imperial structure, it had serious consequences for political structure of the mother country. For empire's sake, they had to keep King and House of Lords, both of which are in

contradiction to the free development of national sovereignty but desperately needed for the rule over subject peoples to whom one could not give the status of citizens. The result was that those who first of all were entitled to be British citizens had to remain British subjects. *The final outcome of all these compromises and clever devices was imperialism*⁹.

L'élément antirépublicain (monarchique et aristocratique) était encore plus accentué dans les colonies. Les élites locales étaient souvent plus monarchiques que dans la mère-patrie. Le Canada n'échappait pas à cette logique¹⁰. Là-dessus, les nationalistes civiques ne font guère plus avancer le débat que les «vieux nationalistes». Un Québec libéré de sa «tutelle coloniale» garderait-il sa fondation antirépublicaine? Les intellectuels qui jugent que l'histoire de ce siècle est celle du triomphe de la démocratie jugeront mon scepticisme mal fondé. Mais cette lecture épique, qui colle de moins en moins à la réalité, ne convaincra qu'une «minorité éclairée». Sous l'apparence trompeuse d'une «démocratie de consommateurs», le consumérisme moderne a permis la restauration de l'aristocratie. Comme l'écrivit Philip Rieff, il y a de cela près d'un demi-siècle:

*Aristocracy still rules the world, even where the slogans are democratic; indeed, especially where the slogans are democratic, as in the Soviet Union and the United States. The aristocracy... has never been overthrown. Rather, the ideal of democracy has degenerated one phase beyond Balzacian bourgeois egoism to the salon ideal of every man an aristocrat. Popular culture has made salon life available, as an aspiration, to Everyman. The tension between narrowly ascribed status of Everyman and his self-image of aristocratic aspiration is one of the major contexts of modern social life. The context has transformed modern literature into parody and modern art in caricature, wherever it has not escaped into privacy. The wheel has come full circle, from the tragedy of the revolt against the aristocratic principle to the farce of its restoration*¹¹.

À certains égards, le plaidoyer de Bariteau en faveur d'un progressisme social-démocrate affranchi des démons du passé fait penser à celui de John Saul¹². Chez les deux auteurs, il y a une commune volonté de «guérir une société malade de sa mémoire». Ce parti-pris thérapeutique fait fi d'un fait gênant: l'idéal social-démocrate a germé, au Canada, au sein de mouvements religieux¹³. La position des adeptes du nationalisme civique ressemble à celle des amants déçus. Ils ne gardent que de mauvais souvenirs de l'ancienne

flamme. Cette volonté de passer à autre chose, d'embrasser une conception plus moderne, universaliste et cosmopolite, exige-t-elle nécessairement que l'on dénigre tous les éléments de l'ancien?

Après tout, il y avait des éléments de cet ancien nationalisme qui ont servi la collectivité. Sur le plan démographique, cette société réussissait à se reproduire. Sur le plan social, sans être unanimiste, elle possédait une grande cohésion. Sur le plan politique, elle était moins divisée qu'aujourd'hui. Enfin, sur le plan économique, elle avait réussi à ne pas hypothéquer l'avenir. Sans idéaliser le passé, il est difficile de ne pas voir que ces qualités nous font cruellement défaut aujourd'hui.

NOTES ET RÉFÉRENCES

1. Hubert Guindon, «La Couronne, l'Église catholique et le peuple canadien-français ou les racines historiques du nationalisme québécois» (1978), dans *Tradition, modernité et aspiration nationale de la société québécoise*, Montréal, Éd. Saint-Martin, 1990, p. 135-160.
2. Là-dessus, il se fonde sur mes travaux et ceux de Marc Chevrier. L'élément de continuité que révèle mes écrits est plutôt la veine antirépublicaine. Je montrerai plus loin, dans ce commentaire, pourquoi Bariteau a exercé ce déplacement, du côté de la veine anticolonialiste.
3. L'analogie proposée dans l'essai entre le combat des Patriotes et celui des péquistes ne va pas sans problème. Cette identification est devenue tellement courante qu'on oublie d'en faire un véritable examen. Plusieurs indépendantistes admirent le courage des Patriotes et cela se conçoit. Mais l'idéologie péquiste est à des années-lumière de la pensée patriote. Quatre thèmes majeurs me viennent rapidement à l'esprit: le bilinguisme, la république, l'antiétatisme et un populisme hostile à toute forme d'oligarchie. J'avoue ne pas reconnaître ces thèmes aujourd'hui dans la littérature péquiste.
4. Barbara Miller Solomon, *Ancestors and Immigrants. A Changing New England Tradition*, Cambridge, Harvard University Press, 1989. Frédéric Têtu nuance l'idée que la nation américaine est vraiment civique, dans «L'ethnicité des Américains», *Argument*, vol. 1, n° 2, hiver 1999, p. 130-135.
5. Consulter à ce sujet Claude Couture, *Paddling with the current. Pierre Elliott Trudeau, Étienne Parent, liberalism, and nationalism in Canada*, Edmonton, University of Alberta Press, 1998.
6. Le dernier intellectuel québécois à proposer une réflexion élaborée sur la vie civique est précisément une des figures les plus illustres du vieux nationalisme canadien-français, Esdras Minville, *Le citoyen canadien-français: notes pour servir à l'enseignement du civisme*, Montréal, Fides, 1946.
7. Lire à ce sujet «The Syndicalist Moment» dans Christopher Lasch, *The True and Only Heaven. Progress and his Critics*, New York, W.W. Norton and Co, 1991, p. 296-328.
8. Hilaire Belloc, *The Servile State* (1919), Londres, Liberty Classics, 1977. J'ai développé ces idées dans «Le déclin des institutions publiques: 1) Du Canada inc. au Québec inc.; 2) Adieu à la social-démocratie», *Le Devoir*, 4-5 janvier 1999.

9. Hannah Arendt, «Imperialism, Nationalism, Chauvinism», *The Review of Politics*, vol. 7, n° 4, octobre 1945, p. 447. C'est moi qui souligne.

10. Frank Underhill, *In Search of Liberalism*, Toronto, Macmillan, 1961. Pour une démonstration plus élaborée, Marc Chevrier, «Au royaume de la néomonarchie», *Liberté*, avril 1998, vol. 40, n° 2, p. 75-88.

11 Philip Rieff, «The Theology of Politics: Reflections on Totalitarianism as the Burden of Our Time», *Journal of Religion*, vol. 32, avril 1952, p. 126.

12 John Saul, *Réflexions d'un frère siamois*, Montréal, Boréal, 1998.

13 Pour le Canada anglais, consulter Michael Gauvreau et Nancy Christie, *A Full-Orbed Christianity: the protestant churches and social welfare in Canada, 1900-1940*, Montréal, McGill/Queen's, 1996. Pour le Canada français, lire le numéro de la revue *Société* (hiver 1999) portant sur la modernisation du Canada français, dirigé par Gilles Gagné et Jean Gould.